DLP26-6-74 261113

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

Tél. 88.56.15
88.06.15

ABONNEMENT ANNUEL

30 frs

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux-Cité Administrative rue Dupetit-Thouars - 49043 ANGERS CEDEX

C. C. P. Nantes 86-04-02

SUPPLEMENT N° 17 de JUIN 1974 - TOUS DEPARTEMENTS........................ p. 1

VIGNE

MILDIOU - Vignobles de la Loire Atlantique et vignobles de Muscadet de Maine et Loire - Quelques taches apparaissent dont il convient d'éviter la dissémination. La végétation demeure extrêmement active et en conséquence, la protection devra être renouvelée dans le courant de cette semaine.

- Autres vignobles - Le mildiou demeure toujours très peu virulent et il est inutile de renouveler actuellement la protection conseillée dans les notes des 5 et 11 Juin.

OIDIUM - Sur les cépages sensibles, il est rappelé qu'il est conseillé d'effectuer un traitement par poudrage au cours de la floraison.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POIRES ET DES POMMES - Les conditions climatiques sont extrêmement favorables à l'activité de ce parasite. Le premier vol atteint actuellement son maximum d'intensité et des oeufs nombreux ont été déposés, qui arrivent à éclosion. Par conséquent:

- dans les vergers des départements de Maine et Loire, de la Loire Atlantique (sauf le Nord), de la Sarthe, de la Mayenne et de la Vendée, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement soigné dès réception de cette note.
- dans les vergers du Nord de la Loire Atlantique où la dernière protection est plus récente, ce traitement pourra être repoussé aux derniers jours de la semaine en cours.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Les taches de tavelure sont quasi inexistantes dans la majorité des vergers et les conditions climatiques sont très peu favorables aux contaminations secondaires. Par conséquent, hormis dans les vergers où des taches ont été repérées, il est inutile actuellement d'assurer la protection contre ces maladies.

PSYLLE DU POIRIER - Les attaques de cet insecte sont fréquentes dans les vergers de poirier. Elles se multiplient très rapidement actuellement. Il y a lieu de s'en méfier tout particulièrement. On pourra donc, dans les vergers où des attaques sont observées, profiter du traitement dirigé contre le carpocapse pour combattre cet insecte. On utilisera de préférence un insecticide actif à la fois contre le carpocapse et le psylle: le métidathion. En cas d'échec avec cet insecticide, on pourra éventuellement recourir au monocrotofos ou au vamidothion, mais qui ne sont pas actifs contre le carpocapse.

POMME DE TERRE

MILDIOU - Dans les départements de la Sarthe, de la Mayenne et dans le Nord de la Loire Atlantique, les récentes pluies ont pu assurer une extension en même temps qu'elles éliminaient la protection du traitement conseillé dans la note du 11 Juin. Par conséquent, il y a lieu d'effectuer une nouvelle application sur les cultures de pomme de terre non destinées à un prochain arrachage, dans les derniers jours de la semaine en cours.

Dans les autres régions, il n'y a pas lieu d'intervenir.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE":

J. DIXMERAS

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 24 JUIN 1974

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant: L. BOUYX

24